

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JUILLET 2014

Le jeudi 22 juillet 2014, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Sandrine RAMBAUD, Carine MOREL, Aline LEBRETON et Aurore BIBRON,

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Miguel CAMUS, Raymond LELIEVRE, René VAUGEOIS, Stéphane MANCEAU et Daniel GERAULT.

Absents excusés : Christelle BEAUDOUIN, Josiane COUILLEAUX, Manuella MORIN, Damien COUILLEAUX et Denis MARCHAND

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 26/06/2014**
 - II. TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC 41 RUE DES TISSERANDS**
 - III. SIAEP : MODIFICATION DES STATUTS**
 - IV. ENTRETIEN TERRAINS MAISONS GUILLAUME**
 - V. LIGNE DE TRESORERIE**
 - VI. QUESTIONS DIVERSES**
-
- I. APPROBATION DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 26 JUIN 2014**
 - II. ECLAIRAGE PUBLIC :**

Le maire présente au conseil municipal le devis du SDEGM : 1 350 € pour installer l'éclairage public sur le parking qui se trouve près de l'immeuble appartenant à la commune au 35 et 39 rue des Tisserands.

La commune possède déjà des mâts donc il est possible de réduire le coût du devis.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'installation de l'éclairage sur ce parking si l'on peut utiliser les mâts existants.

- III. SIAEP : MODIFICATION DES STATUTS**

Le Maire informe le conseil municipal que les communes membres du SIAEP doivent délibérer sur la modification de ses statuts. Celui-ci ayant une durée d'existence limitée à 50 ans, il est proposé de voter une durée illimitée d'existence du syndicat afin

d'en assurer sa pérennité. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la modification de l'article 1 des statuts du SIAEP pour la durée illimitée du SIAEP.

IV. ENTRETIEN TERRAIN MAISONS GUILLAUME

Les terrains du lotissement du Muguet appartenant aux maisons Guillaume ne sont pas entretenus. La société est d'accord pour que la commune s'occupe de l'entretien. Le Maire propose de facturer l'heure de nettoyage à 56 €.

Le conseil municipal valide à l'unanimité

V. LIGNE DE TRESORERIE

Le maire propose que les 4 adjoints aient délégation pour les tirages ou le remboursement de la ligne de trésorerie.

Le conseil accepte à l'unanimité la délégation pour chacun.

VI. QUESTIONS DIVERSES

✓ Proposition d'emprunt bancaire pour 400 000 € : Le maire présente au conseil municipal la proposition de la Caisse Epargne qui a été la seule banque à bien vouloir faire une offre complète sur 5 établissements consultés. Trois banques ont refusé notre demande de financement et une acceptait à hauteur de 50 %.

→ Plusieurs choix sont possibles pour un emprunt à taux fixe

Durée	Périodicité	Amortissement capital	Taux	Première Echéance	Total intérêts
18 ans	Trimestrielle	Progressif	3,24%	7353,98 €	129486,56€
	Trimestrielle	Constant	3,19 %	8745,56 €	116435,00 €
20 ans	Trimestrielle	Progressif	3,38 %	6899,29 €	151943,20 €
	Trimestrielle	Constant	3,32 %	8320,00 €	134460,00 €

Frais de dossier : 0,20 % du montant emprunté

Le conseil municipal après délibération, et à l'unanimité valide la proposition sur 18 ans au taux fixe de 3,19 % et amortissement constant du capital.

✓ Le Maire informe également le conseil municipal que suite aux différentes interrogations de l'ancienne équipe municipale concernant la situation financière de Commer et propose de faire une réunion et d'inviter les anciens conseillers afin de répondre à leurs questions une fois que le rapport de la chambre régionale des comptes aura été finalisé. Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

✓ Déchetterie : en raison des congés, il n'y a pas d'agent pour tenir la permanence de la déchetterie le samedi 26/07. Il est proposé de faire appel aux conseillers. René Vaugois, Aline Lebreton, Aurore Bibron et Sandrine Ranbaud se proposent de faire la permanence.

- ✓ PLU : le Maire informe le conseil que le PLU est tombé depuis 09/07/2014 pour les motifs suivants :
 - Insuffisance de description d'objectifs dans la délibération
 - Insuffisance du rapport de présentation du PLU
 - Insuffisance de détail dans la consommation des espaces non justifiés

Le conseil municipal a trois possibilités :

- Faire appel de cette décision sous un délai de 2 mois avec une forte probabilité de perdre cette procédure
- Refaire un PLU qui engendrerait de nouveaux coûts
- Rester en POS

Après délibération et vote à l'unanimité, le conseil municipal fait le choix de rester en POS.

- ✓ Problème d'accès des gros matériels agricole dans le bourg et notamment côté de la rue de La Chapelle, il serait peut-être souhaitable de supprimer l'écluse. Le projet est à étudier.

- ✓ Ecole : demande d'achat de mobilier (4 bureaux et meuble de rangement) pour la rentrée. Aurore Bibron est chargée de voir les besoins réels auprès du personnel enseignant. Pour l'achat de matériel voir sur le site webenchères ou l'AMF

- ✓ Marché : Josiane Couilleaux, Carine Morel et Raymond Lelièvre doivent relancer sa mise en place car il serait souhaitable qu'il débute courant du 2^{ème} trimestre 2015. Le jeudi soir serait le plus approprié.

- ✓ Terrain multisports : il est signalé que des matières illicites semblent circuler au terrain de jeux. Le conseil souhaite que l'information soit diffusée auprès des parents et propose que soit signalé tout comportement suspect par un SMS d'alerte envoyé au 06.85.75.62.01 afin qu'une personne se déplace.

- ✓ Réunion plan bocager : le 25 septembre de 9h à 12h30 à Commer

- ✓ Le Maire informe le conseil municipal qu'il va créer courant septembre une fondation pour aider financièrement des initiatives et projets divers à caractère social. Sandrine RAMBAUD, Raymond LELIEVRE et Daniel GÉRAULT souhaitent être membres.

- ✓ Maison Drugeon : la vente est en bonne voie, la signature devrait avoir lieu en septembre

- ✓ Eclairage public : Miguel Camus présente un tableau pour les horaires d'éclairage public Afin de diminuer la consommation dans le cadre de développement durable et de faire des économies, le conseil municipal décide de modifier le temps d'allumage :
En hiver : à partir de 6h45 du lundi au vendredi et le soir jusqu'à 21h30 sauf le jeudi soir jusqu'à 22 h 00.
En été : l'éclairage sera coupé du 01^{er} mai au 31 août

- ✓ Raymond Lelièvre demande que la voirie communale soit recalculée. Se renseigner pour savoir à qui s'adresser pour faire le métré. Le Maire précise que certaines dotations de l'état en découlent.

- ✓ Daniel Gérard fait part du palmarès 2014 pour le fleurissement

- ✓ Miguel Camus a demandé par courrier à différentes associations de désigner un responsable pour suivre la formation pour l'utilisation d'un défibrillateur. Cette formation était incluse dans l'achat du matériel, elle aura lieu le 13 ou le 20 septembre.

- ✓ Le chemin de la Haie Bourgère : la réfection du chemin n'a toujours pas été faite suite aux différents travaux intervenus. L'entreprise doit faire le nécessaire. Miguel CAMUS va les rappeler.

- ✓ Dans le cadre des travaux de la déviation, une partie de la RD 509 (route des Vallées) est rétrocédée à la commune. Le conseil municipal doit décider soit de conserver ce bout de voie soit de le déconstruire. A l'unanimité le conseil municipal décide de déconstruire ce bout de route.

- ✓ René Vaugeois soulève le problème de l'allumage des fours à la salle des lilas. Il est décidé de faire appel à l'entreprise Sorieul pour régler ce problème.

- ✓ Stéphane Manceau signale que l'espace de tri sélectif n'est pas nettoyé régulièrement. Les élus de la commission vont faire remonter l'information auprès de la communauté de communes.

- ✓ Le secrétariat a eu une stagiaire pendant 1 mois. Etant satisfait de son travail, le conseil municipal accepte de lui remettre un bon d'achat de 50 €

Il est 00h37, la séance est levée

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Mickaël DELAHAYE

Aline LEBRETON